

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4279 - Mercredi 20 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Dernier jour des interventions pour les députés

Quand le local prime sur la vocation nationale...

Page 3

Pour un meilleur accès au droit et à la justice

Le département de Louh et l'UE lancent un nouveau programme d'appui

Page 2

Le chantage kurde

Par Mohamed Habili

Si les Kurdes irakiens n'ont pas attendu, comme le leur demandent instamment leurs amis occidentaux, que Daech soit complètement défait en Irak avant de songer à organiser le référendum d'indépendance, qu'ils comptent tenir le 25 septembre, c'est vraisemblablement par peur qu'ils ne puissent le faire plus tard s'ils ratent l'opportunité s'offrant présentement à eux. Leur président, Messaoud Barzani, a énuméré dernièrement, pour justifier le rejet de l'ajournement, toutes les fois où son gouvernement avait fait comme il lui était demandé, et où finalement il avait été floué. Lui et son équipe en sont donc venus à donner au mot de report le même sens que celui d'annulation. Pour preuve que c'est bien ainsi qu'ils l'entendent, leur demande de garanties fermes dans le cas où une fois encore ils céderaient aux objurgations de leurs amis. Ils ne disent pas ce qu'ils entendent en l'espèce par garanties, mais il n'est pas bien difficile de deviner le sens précis qu'eux-mêmes accordent à cette notion. Par garanties, les Kurdes irakiens entendent reconnaissance, ou promesse de reconnaissance, de leur futur Etat, car il ne fait pas de doute que pour eux le résultat du référendum est acquis d'avance. A moins de cela, ils ne commettraient pas l'erreur de lâcher la proie pour son ombre. A moins d'une déclaration solennelle à la Balfour, à eux expressément adressée par les Etats-Unis, en quelque sorte la puissance mandataire en Irak, ils tiendraient le référendum à la date prévue.

Suite en page 3

Tout en se disant «prête à organiser le retour des réfugiés rohingyas»

Aung San Suu Kyi nargue la communauté internationale



Pour rétablir la paix et un retour au calme dans le pays, la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi, a assuré hier que son pays était prêt à organiser le retour des plus de 410 000 Rohingyas musulmans réfugiés au Bangladesh voisin. Néanmoins, pour ce qui est de l'opinion internationale sur sa manière d'agir quant aux événements ayant bouleversé son pays, le «Prix Nobel de la paix» dit assumer ses décisions politiques. Lire page 2

Cours du pétrole, hier à Londres

Le Brent à plus de 55 dollars

Page 5

Musique

«Bnat El Youm», nouveau clip de Zaki Project présenté à Alger

Page 13

Tout en se disant «prête à organiser le retour des réfugiés rohingyas»

Aung San Suu Kyi nargue la communauté internationale

■ Pour rétablir la paix et un retour au calme dans le pays, la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi, a assuré hier que son pays était prêt à organiser le retour des plus de 410 000 Rohingyas musulmans réfugiés au Bangladesh voisin. Néanmoins, pour ce qui est de l'opinion internationale sur sa manière d'agir quant aux événements ayant bouleversé son pays, le «Prix Nobel de la paix» dit assumer ses décisions politiques.

Par Yacine Djadel

Un rapatriement sera organisé pour le retour des réfugiés rohingyas, a déclaré, hier, la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi. Celle-ci a dit qu'elle était profondément désolée pour les civils pris au piège de la crise. «Nous sommes prêts à débiter la vérification des identités des réfugiés, en vue de leur retour», a-t-elle déclaré dans l'enceinte du Parlement, à Naypyidaw, la capitale birmane. Dans un discours télévisé très attendu après plus de trois semaines de troubles dans l'ouest de la Birmanie, Aung San Suu Kyi a indiqué que «nous condamnons toutes les violations des droits de l'homme», a-t-elle ajouté. Des propos prononcés sans citer l'armée, accusée d'incendier des villages et de tirer sur des civils. Toutefois, en réponse aux réactions de la communauté internationale l'accablant de paradoxe pour son statut de prix Nobel de la paix, cette dernière affirme assumer entièrement sa façon d'avoir géré le conflit brutal ayant secoué son pays. A ce propos, elle nargue même les condamnations des autres Etats. De son côté, l'ONU a parlé d'épuration

ethnique. «Les forces de sécurité ont reçu des instructions afin de prendre toutes les mesures pour éviter les dommages collatéraux et que des civils soient blessés lors de l'opération anti-terroriste», a-t-elle encore dit. «Nous sommes profondément désolés pour les souffrances de tous ceux qui se sont retrouvés pris au piège de ce conflit», a-t-elle déclaré. Evoquant les civils ayant fui en masse au Bangladesh, la première responsable du pays, a expliqué qu'il était regrettable d'en arriver là. «Nous ne voulons pas que la Birmanie soit divisée par les croyances religieuses», a-t-elle insisté. Pour rappel, il est à savoir que les violences et discriminations contre les Rohingyas se sont intensifiées ces dernières années. Traités comme des étrangers en Birmanie, un pays à plus de 90% bouddhiste, ils représentent la plus grande communauté apatride du monde. Depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, ils sont soumis à de nombreuses restrictions: ils ne peuvent pas voyager ou se marier sans autorisation, et ils n'ont accès ni au marché du travail ni aux services publics, à savoir, les écoles et hôpitaux. Une grande



contradiction, si ce n'est un fait d'un contresens terrible lorsqu'on sait que le pays est gou-

verné par une femme prix Nobel de la paix. Des remises en cause en découlent systématiquement

de ces constats réels effarants.

Enquête internationale sur le conflit : l'ONU demande un accès sans entrave

Pour faire la lumière sur les origines et raisons du conflit, les enquêteurs de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Birmanie ont réitéré hier leur appel pour un accès complet et sans entrave au pays. Une grave crise humanitaire en cours a été signalée par ces derniers.

«Il est important pour nous de voir de nos propres yeux les endroits où ces violations présumées se sont produites et de parler directement avec les personnes affectées et avec les autorités», a déclaré le président de la mission d'établissement des faits en Birmanie, Marzuki Darusman, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. «Je saisis cette occasion pour réitérer notre demande de coopération adressée au gouvernement de Birmanie, surtout en nous accordant l'accès au pays», a-t-il ajouté. Celui-ci a spécifié que cet accès devait être «complet et sans entrave».

Y. D.

Pour un meilleur accès au droit et à la justice

Le département de Louh et l'UE lancent un nouveau programme d'appui

En vue de permettre un meilleur accès au droit et à la justice, le PASJA, un nouveau programme d'appui à la justice algérienne sera officiellement lancé aujourd'hui à la Résidence des magistrats, dans le cadre du processus lancé pour la réforme du secteur de la Justice en septembre 2015, dans son volet coopération avec l'Union européenne. C'est ce qu'indique un communiqué du département de Tayeb Louh parvenu à notre rédaction. S'inscrivant dans la vision du président de la République, qui a fait de la réforme de la justice «une priorité nationale», le PASJA «s'est fixé l'objectif global de contribuer au renforcement de l'Etat de droit et d'aider à garantir à tous les citoyens une justice de qualité, équitable et impartiale», explique la même source. Concrètement, ce troisième programme de soutien à la justice algérienne se traduira par un appui financier et technique de l'UE, indépendamment des diverses autres actions d'Euromed Justice et d'opérations de jumelage, souligne la même source.

En effet, le secteur qui a déjà bénéficié de deux programmes d'appui, en l'occurrence ceux dénommés Justice I et Justice II, met en œuvre le PASJA pour une durée de 34 mois avec la coopération de deux opérateurs, à savoir Justice Coopération internationale (JCI) et l'UAP-PASJA (consortium IBF/BIIRD), note la même source qui précise que le coût total de ce

nouveau programme d'appui est de 10,550 millions d'euros, soit environ 1,3 milliard DA. Il s'agit en fait, détaille le communiqué du département de Tayeb Louh, d'un cofinancement supporté par l'UE à hauteur de 9 millions d'euros, par l'Algérie ainsi que la France avec des contributions respectives de 1,10 million d'euros et 450 000 euros.

A ce titre, le champ d'intervention du PASJA s'articule notamment autour d'une stratégie d'échanges entre pairs, professionnels de la justice, dans le cadre d'une approche partenariale et institutionnelle, visant à compléter et à renforcer les liens déjà établis avec les institutions judiciaires algériennes et leurs partenaires en Europe. En effet, l'approche proposée par le PASJA vise à agir sur l'accessibilité à la justice, notamment en faveur des groupes vulnérables (femmes, mineurs, personnes en situation de handicap), la communication ainsi que sur la professionnalisation des acteurs de la justice, au travers d'un ensemble d'actions coordonnées et complémentaires, explique le ministère de la Justice. Poursuivant qu'en parallèle, un travail sera fait sur l'évaluation des mécanismes actuels d'information et de prise en charge des victimes d'infractions pénales, afin qu'ils soient améliorés. Aussi, la mise en place effective du «Guichet unique» permettra des améliorations pratiques et opérationnelles en vue d'assurer une meilleure fonctionnalité des

services fournis et une meilleure connaissance de ses prestations, par les usagers, relève la même source.

Expertise, management et renforcement des compétences

S'agissant des opérateurs devant accompagner la mise en application de ce nouveau programme, il est question pour JCI, Justice Coopération Internationale, opérateur du ministère français de la Justice, de porter des actions en matière de formation et du management des ressources humaines du secteur, ainsi que sur l'appui institutionnel au ministère de la Justice (magistrats, avocats, notaires et greffiers). Dans ce contexte, un accent particulièrement sera mis sur la pratique judiciaire, la déontologie et l'éthique des professionnels de justice par le biais d'une expertise technique de grande qualité, disponible et ciblée précisément en réponse aux attentes spécifiques du département de Tayeb Louh. Aussi, un travail de renforcement des compétences et des capacités de gestion de programmes de formation de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) et de l'Ecole nationale des personnels des greffes (ENPG) sera ainsi lancé après des études sur l'état de leurs besoins en ressources humaines. L'association et la valorisation de l'exper-

tise nationale dans la définition des orientations et la mise en œuvre des activités permettront de proposer des solutions adaptées et d'en assurer également la pérennité. Par ailleurs, l'Unité d'Appui au Programme (UAP) favorisera quant à elle, un appui au directeur du programme dans le suivi du PASJA. Elle prend en charge l'important volet d'accès au droit et à la justice, notamment par l'amélioration de l'assistance judiciaire et juridique aux groupes vulnérables et aux victimes d'infractions pénales, outre l'accès facilité aux guichets uniques.

De même, un appui majeur sera fait en direction de la communication afin que les citoyens soient mieux informés sur leurs droits et que l'image de la justice soit valorisée. Dans ce cadre, un important travail de conseil et de formation/coaching sera assuré pour renforcer les institutions et les professionnels de la justice dans leur communication.

De plus, l'UAP apportera un soutien institutionnel à la direction des ressources humaines du ministère de la Justice, aux experts judiciaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs et médiateurs judiciaires. Des actions de formation seront également mises en place en faveur d'associations de la société civile œuvrant dans le secteur de la justice afin de garantir un meilleur accès à la justice et renforcer leur champ d'action.

Lynda Naili

Dernier jour des interventions pour les députés

Quand le local prime sur la vocation nationale...

■ Au troisième et dernier jour réservé aux députés pour débattre du plan d'action du gouvernement, entre «adhésion totale», critiques et désapprobations, ces derniers toutes couleurs politiques confondues, indépendants y compris, ont poursuivi leurs interventions autour du document de l'Exécutif. Mais pas que, puisque ces derniers n'ont pas manqué à l'occasion de transmettre «directement au Premier ministre» les manques et préoccupations de leurs wilayas respectives.

Par Lynda Naili

Alors que les interventions des présidents des groupes parlementaires autour du plan d'action du gouvernement Ouyahia présenté dimanche dernier à l'APN, sont attendues aujourd'hui, celles des députés ont continué à affluer dans l'hémicycle hier en réaction aux mesures énoncées dans ledit plan d'action. «Soutien total» pour certains et désapprobations pour d'autres, mais tous ont cependant «profité de la présence de Monsieur le Premier ministre», diront-ils, n'ont pas manqué de transmettre à ce dernier les doléances socio-économiques de leurs wilayas respectives.

Ainsi, comme pour les deux premiers jours, les députés de la majorité parlementaire ont réitéré leur «soutien absolu» aux mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement. Approuvant la décision prise pour le recours à la planche à billets comme «ultime recours en cette période de crise devant épargner au pays l'endettement au FMI et donc de préserver l'indépendance économique et financière de l'Algérie», ils appellent «le peuple à soutenir les décisions du gouvernement» qu'ils considèrent comme étant des «solutions idoines pour surmonter la crise financière». Toutefois, des réserves ont été émises par cette même majorité qui souligne l'impératif d'élaborer une feuille de route comprenant des réformes «profondes», notamment en termes de fiscalité afin de trouver d'autres ressources de financement prônant ainsi la création de banques islamiques afin d'attirer les fonds et



P.H.E. Soraya/J. A.

les exploiter dans des projets d'investissement, et aussi en ce qui concerne «la situation inquiétante» et «déstructurée» du système des «aides sociales», selon le FLN et le RND.

De leur côté, les députés de l'opposition plaident eux aussi pour la révision du système fiscal à travers «la rationalisation de l'impôt et de la fiscalité» pour éviter l'évasion fiscale, estimeront qu'«une reconnaissance de la crise en l'absence d'une vision claire pour s'en sortir, sachant que le gouvernement précédent avait refusé de reconnaître l'existence d'une crise il y a trois mois», diront les députés de l'Alliance MSP-FC. Enchaînera

dans ce contexte le député du Parti des travailleurs (PT) qui, s'interrogeant sur le sérieux des autorités à élaborer une «politique réaliste», soulignera que «ce Plan qui qualifie la conjoncture de critique, a été précédé il y a peu de temps d'un autre plan plutôt rassurant en la matière».

Ceci étant, fait remarqué depuis le début des interventions des députés dimanche dernier à l'issue de la présentation dudit plan d'action par le Premier ministre, ces derniers venus des différentes wilayas ont joint dans un deuxième volet de leurs interventions les doléances socio-économiques de leurs wilayas respectives. Les députés, dans

leur rôle d'amplificateurs de doléances locales ont ainsi durant ces plénières censées être consacrées exclusivement aux débats dudit document de l'Exécutif (tel que porté sur l'ordre du jour défini par le bureau de l'Assemblée populaire nationale), argumentant «la présence du Premier ministre afin de lui transmettre directement les préoccupations de leurs électeurs», ont fait part des dysfonctionnements et autres soucis de développement socio-économiques de leur wilaya voire de leur localité. L'on s'interroge alors si cette dérive fait ou non ombre à leur vocation législative ?

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

Le chantage kurde

Suite de la page une

Après quoi, ils proclameraient l'indépendance, vaille que vaille. Ils n'ont cure de ce que les Turcs, l'ennemi du nom de Kurdes, aient attendu ce moment précis pour se lancer dans des manœuvres d'intimidation à leurs frontières. Ou que Baghdad, prenant prétexte d'une rixe banale entre pro et anti-référendum à Kirkouk, y ait envoyé sur-le-champ un renfort de brigades de maintien de l'ordre. Tout cela se comprend aisément. Ce qui l'est moins, et qui intrigue depuis le début à peu près tout le monde, c'est leur choix du moment. Pourquoi, en effet, ne pas avoir attendu que la guerre contre Daech soit terminée ? Pourquoi cette impatience chez eux, alors même que cette guerre tire à sa fin ? 2017 ne serait pas terminée, selon toute apparence, que Daech serait chassé de toutes les zones où il se trouve encore. S'il est une chose que les Kurdes irakiens ont soigneusement étudiée, c'est bien le choix du moment. La particularité de celui-ci, c'est qu'il correspond à une situation d'ensemble où effectivement Daech est en train d'être vaincu mais où cependant il ne l'est pas encore complètement. Où par conséquent il peut encore reprendre du poil de la bête. Il suffirait peut-être pour cela qu'eux-mêmes ouvrent un deuxième front. Ils savent bien en effet que dès l'instant où ils proclameraient l'indépendance, Baghdad et les Etats frontaliers, changeraient aussitôt d'ennemi principal. Celui-ci ne serait plus Daech, mais eux-mêmes, les Kurdes irakiens. Les Turcs ont dit et répété que pour eux il y a pire que Daech : le séparatisme kurde. Les Irakiens n'ont jamais dit une chose pareille, mais ils seront bien obligés d'en convenir si leurs Kurdes non seulement font sécession mais s'adjugent Kirkouk. Force est de constater que si l'on se place du point de vue de Daech, c'est une planche de salut que les Kurdes semblent vouloir leur jeter. En témoignent le soudain arrêt des hostilités entre eux deux.

M. H.

ANEM

Placement de la moitié des demandeurs d'emploi pour 2017

La promotion de l'emploi reste une priorité du gouvernement, et le rétrécissement des moyens financiers ne risquera pas de compromettre la volonté de l'Etat, indique le directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, précisant que le programme de Ouyahia prévoit la création de 400 000 emplois ainsi que celle de 23 000 micro-entreprises par le biais de l'Ansej et 10 000 autres par celui de la Cnac. Le directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, Mohamed Chaalal, rassure que les contrats continueront à être renouvelés au profit des jeunes, expliquant que la création de postes de travail reste

étroitement liée au développement économique. Mohamed Chaalal rappelle comme argument le programme du gouvernement du Premier ministre qui prévoit la création de 400 000 emplois ainsi que celle de 23 000 micro-entreprises par le biais de l'Ansej et 10 000 autres par celui de la Cnac, parallèlement à la poursuite des dispositifs déjà existants. Concernant les 400 000 placements économiques projetés pour 2017 par son agence, les 40 000 autres inscrits au titre de contrats de travail «aidé» (CTA) auxquels devraient s'ajouter les 85 000 en dispositifs aidés, en faveur des diplômés, l'intervenant

assure que son agence «n'est pas loin de réaliser ses objectifs». «Nous sommes arrivés à placer 257 313 demandeurs d'emploi dans le secteur économique», a-t-il dit, ajoutant qu'à la fin de l'année il aura été assuré un total de plus de 410 000 placements sur les 972 152 en attente d'une activité. «Le secteur continue à créer des postes d'emploi. On va dépasser le seuil fixé par le gouvernement». Selon lui, ces placements sont plus importants. Cependant, l'invité de la rédaction de la Chaîne III fait savoir que le secteur du bâtiment et des services ont enregistré une perte de plus de 90 000 postes de travail

entre 2016 et 2017. Une situation que Mohamed Chaalal explique par une baisse de la consommation des ménages. «Cette perte importante de postes de travail a causé la hausse du chômage», a-t-il expliqué. M. Chaalal a, par ailleurs, précisé que 65% des créateurs d'entreprises inscrits à l'Ansej sont issus de la formation professionnelle et que 2 sur 3 demandeurs d'emploi attendent moins de six mois pour être insérés dans une activité rémunérée. Concernant le secteur qui emploie plus de main-d'œuvre, l'invité de la rédaction a signalé que le secteur privé reste le plus grand employeur avec 78% des

offres d'emploi et 77% des placements assurés. Revenant au dispositif d'insertion professionnelle des diplômés, dont la rémunération est assurée sur fonds de l'Etat, l'invité indique que cette formule est utilisée dans la majorité des pays dans le monde. Depuis son introduction, en 2008, rappelle-t-il, il a permis d'intégrer dans le monde du travail, particulièrement dans l'administration, plus de deux millions de demandeurs d'emploi. «A partir de 2011, ce dispositif a été réorienté vers l'économie, l'administration s'étant trouvée saturée».

Louiza Ait Ramdane

Tourisme

Renforcer les compétences des professionnels, un passage obligé

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacene Mermouri, a souligné mardi à Alger, la nécessité de renforcer les compétences des professionnels de son secteur à travers une formation de qualité et continue.

Par Fatah N.

La clé de la réussite du Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT), initié par son secteur, «est et sera la formation surtout dans un contexte où le tourisme doit faire face à la concurrence sur plusieurs fronts, celui du marché touristique d'une part, mais aussi une concurrence interne relative à la qualification de la ressource humaine, d'autre part», a indiqué M. Mermouri en marge de la signature de la convention spécifique entre le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) et le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT).

Il a, à cette occasion, rappelé que «l'Etat et les pouvoirs publics ont donné de la considération à ce secteur en accentuant l'effort en matière d'investissement touristique», à travers le lancement de nouveaux projets touristiques (1 800 projets agréés, dont plus de 500 en cours de réalisation au niveau national, parmi lesquels 197 projets pour la seule wilaya d'Alger). «Les projets en question devraient assurer plus de 200 000 nouveaux lits dont 39 000 pour la wilaya d'Alger et 50 000 postes d'emploi directs dont 18 000 pour la wilaya d'Alger dans divers services liés au tourisme», a-t-il relevé.

M. Mermouri a indiqué, en outre, que dans le cadre du renforcement et la modernisation des capacités d'hébergement des structures existantes relevant du groupe, «une enveloppe financière de 120 milliards de dinars (crédits bancaires) a été consacrée à la modernisation de

66 unités hôtelières à travers le territoire national».

Il a noté que son secteur participe «à hauteur de 2% du produit intérieur brut (PIB), un taux qui reste très faible au regard des potentialités que recèle le secteur», a-t-il estimé, ajoutant que «parmi les principaux objectifs à réaliser au titre de la concrétisation du Schéma directeur est celui d'atteindre un taux représentant 4 à 5 % du PIB».

F. N./APS

Hacene Mermouri



Ph.D. R.

Transports

Colloque algéro-français sur la sécurité autoroutière et les ouvrages routiers

La sécurité autoroutière et les grands ouvrages routiers étaient au menu d'un colloque algéro-français organisé lundi à Alger en présence d'experts et spécialistes du secteur des transports des deux pays. Ces experts algériens et français exercent essentiellement dans les domaines de l'exploitation, de la construction et de la sécurité des autoroutes et grands ouvrages routiers. Dans leurs interventions, les participants ont évoqué les questions relatives à l'évaluation des installations d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest, l'amélioration de la sécurité routière à travers des aspects techniques concernant les équipements routiers, et le traitement des chaussées. Dans ce cadre, les experts français ont présenté leur expérience en matière de contrôle notamment celui des charges des véhicules

routiers ainsi que l'exploitation et la sécurité autoroutière à travers des cas précis. Présentant le secteur routier en Algérie estimé à 112 696 km de routes dont 29 280 km de routes nationales et plus de 4 910 ouvrages d'art, le directeur général des infrastructures au ministère des Travaux publics et des Transports, Boualem Chetibi, a indiqué que l'Algérie avait réalisé son réseau routier selon les standards internationaux en mobilisant des ressources financières importantes. Il a, d'autre part, estimé que cette rencontre constituait une véritable opportunité permettant de tirer profit de l'expérience des experts français en matière d'équipements, de réalisation et des aspects techniques. Il a aussi indiqué que le réseau routier algérien était en plein développement grâce au programme de modernisation

des autoroutes citant à titre d'exemple l'autoroute Est Ouest longue de 216 km. Evoquant le système de péage de l'autoroute Est-Ouest, M. Chetibi a fait savoir qu'il serait opérationnel début 2018 avec 54 gares de péage en cours de réalisation, permettant de garantir aux usagers de la route un service de proximité en matière d'information et d'assistance. Présent à cette rencontre, le conseiller commercial à Business France (co-organisateur du colloque), Dominique Boutter, considère que l'objectif de ce colloque, qui est le premier de ce genre en terme de sécurité autoroutière, visait l'échange d'expérience et le renforcement des voies et moyens de coopération. «Ce colloque vise à mettre en contact les professionnels algériens et français du secteur des transports, qui proposent des solutions tech-

niques aux différents problèmes liés à la sécurité autoroutière», a-t-il soutenu. M. Boutter a également souligné la nécessité de trouver des solutions pour limiter les risques liés aux accidents de la route en mettant l'accent sur le contrôle permanent du réseau routier. «L'Algérie développe son réseau routier. Nous avons constaté qu'il y a d'importants projets dans ce domaine. Nous réitérons notre engagement de travailler avec nos homologues et experts algériens pour renforcer davantage notre partenariat dans le secteur des transports», a-t-il indiqué. Au cours de cette rencontre, la question de la sécurité routière en Algérie a fait l'objet d'un débat afin de dégager des solutions à cette problématique pour réduire le nombre des accidents qui ne cessent d'augmenter.

May Y.

Vol d'électricité et de gaz

Création d'une police d'énergie avant fin 2017

Une police d'énergie sera mise en place avant décembre 2017 pour lutter contre le phénomène de fraude et de vol d'électricité et du gaz, a annoncé lundi à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. La mission de cette police sera assurée par des agents assermentés, a souligné le ministre dans un point de presse tenu à l'issue d'une rencontre avec les directeurs d'énergie des wilayas, en rappelant que cette police existait dans les années 70. «Le consommateur de l'énergie et de gaz doit payer ce qu'il consomme, ce qui n'est pas (toujours) le cas maintenant», a déploré M. Guitouni qui a fait savoir que les branchements frauduleux représentaient 10% des branchements installés. «Il est temps de mettre de l'ordre», a-t-il insisté en exhortant les directeurs de l'énergie des wilayas à jouer pleinement leur rôle face à ce problème qui prend de l'ampleur. Ainsi, les

directeurs d'énergie sont appelés à recenser tous les actes frauduleux de vol d'énergie au niveau de leurs wilayas respectives et de les communiquer au ministère de l'Énergie qui prendra les mesures adéquates.

Naftal : Un cahier des charges pour la gestion des stations services

Lors de sa rencontre avec les directeurs d'énergie des wilayas, le ministre a évoqué la situation des stations du distributeur d'essence urbaines appartenant à Naftal, de l'ordre de 700, à l'égard desquelles il a exprimé son mécontentement quant à l'absence de commodités et d'hygiène. En conséquence, il a chargé les représentants de Naftal, présents à cette rencontre, de reprendre en main ces stations pour assurer leur réhabilitation.

Quant aux 58 stations-services installées au niveau des autoroutes, le ministre a dressé un même constat négatif en soulignant qu'il y a «un problème de gestion».

Dans ce sens, il a exigé que ces stations-services soient gérées sur la base d'un cahier des charges: «celui qui n'est pas de métier est tenu de ne pas l'exercer», a-t-il avisé, en sommant les gérants de ces stations «à se mettre en conformité avec la loi» sans quoi la loi «sera appliquée d'une manière stricte».

Par ailleurs, M. Guitouni a particulièrement insisté sur la formation et la communication au niveau des directeurs d'énergie des wilayas qui, selon lui, sont «déconnectés». «Les gens ne connaissent pas votre rôle parce que vous ne communiquez pas», a-t-il déploré en s'adressant à ces responsables locaux en énergie. Observant que les chiffres fournis par ces directeurs de wilaya diffèrent de ceux éla-

borés par Sonelgaz, le ministre a insisté sur la nécessité de la fiabilité des statistiques et des informations fournies ainsi que sur la cohérence entre les différents responsables du secteur.

Pour leur part, plusieurs directeurs d'énergie ont soulevé des préoccupations liées notamment au manque de moyens financiers et humains ainsi que des projets gelés.

Dans sa réponse, M. Guitouni a affirmé que les entreprises chargées de réalisation des projets avaient été payées à 60%, soit 26 milliards de dinars: «Nous avons pris la décision de payer en premier les petites entreprises puis les grandes», a-t-il expliqué. Interrogé par la presse sur la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le ministre a affirmé qu'elle se tiendrait le 22 septembre en cours.

Yanis C.

Cours du pétrole, hier à Londres

Le Brent à plus de 55 dollars

■ Prochain élément de nature à donner une impulsion aux cours, les données hebdomadaires sur les réserves de pétrole aux Etats-Unis seront publiées aujourd'hui mercredi par le département américain de l'Energie.

Par Salem K.

Les prix du pétrole augmentaient hier en cours d'échanges européens sur un marché cependant sans grand élan, à la veille de la publication des données hebdomadaires sur les réserves américaines. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 55,79 dollars sur



PH.D. R.

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 31

cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre gagnait 44 cent à 50,35 dollars. Les cours du brut restaient cantonnés dans une fourchette étroite, en l'absence de nouvelles informations majeures sur les fondamentaux du marché.

Prochain élément de nature à donner une impulsion aux cours, les données hebdomadaires sur les réserves de pétrole aux Etats-Unis seront publiées aujourd'hui mercredi par le département américain de l'Energie (DoE).

Le marché reprenait ainsi son souffle après avoir grimpé la semaine dernière à des sommets en cinq mois à 55,99 dollars pour le baril de Brent et en près de quatre mois à 50,50 dollars pour celui du WTI.

Les cours avaient tiré partie de données encourageantes sur la demande mondiale et de la baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis.

Selon un analyste, les cours du brut pourraient à court terme continuer à monter, notamment grâce à la baisse des réserves, à l'engagement ferme de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) – et de son chef de file l'Arabie saoudite en particulier – de limiter sa production, et à la baisse des puits actifs.

Mahi Y.

Salim K./APS

Hydrocarbures

Sonatrach vise à «optimiser sa ressource humaine autant que ses installations»

Le groupe Sonatrach s'attelle non seulement à l'optimisation de ses installations mais également à la valorisation de ses ressources humaines dans un contexte de baisse des prix de pétrole, a affirmé lundi à Rhourde El Baguel (Hassi Messaoud) le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour. «Quand on laisse les jeunes et notre savoir-faire algérien s'exprimer, il y a des résultats. Il n'y a pas de raison pour que l'Algérie à l'étranger puisse produire des choses et qu'il ne puisse pas le faire en Algérie», a déclaré M. Ould Keddour à la presse à l'issue de sa visite à Rhourde El Baguel. Il a alors exprimé sa satisfaction de l'équipe de la direction régionale de Rhourde El Baguel qui a mis au point un nouveau procédé permettant de récupérer les gaz associés qui se perdaient auparavant en gaz torchés. Ce nouveau procédé permettra de destiner à l'exportation 6 millions de m³ sur les 17 millions de m³ de gaz torchés récu-

pérés quotidiennement à l'installation de Rhourde El Baguel, tandis que les 11 millions de m³ restants seront réinjectés dans le gisement en vue de booster la production. Selon M. Ould Keddour, cette technique permettra à l'Algérie d'avoir un volume supplémentaire de 3 à 4 milliards de m³ de gaz à exporter annuellement. L'initiative de Rhourde El Baguel est le premier exemple, a noté M. Ould Keddour qui a fait savoir que la compagnie avait déjà entamé un deuxième projet à Hassi Messaoud et un troisième à Rhourde Ennous. «J'espère qu'une telle initiative va faire effet de boule de neige et que cet effort de créativité se développe au sein de toutes les structures de Sonatrach», a-t-il ajouté. L'optimisation des capacités et de l'ingéniosité du personnel est d'autant plus requise que certaines installations du groupe ne fonctionnent plus à 100% en raison de l'épuisement des puits. «Certains puits que nous avons ont été épuisés.

Nous avons fait d'autre découvertes à 100 kilomètres d'ici, et nous allons utiliser les installations qui existent déjà pour leur exploitation», a-t-il avancé.

Un renforcement de 20 à 30 milliards de m³ des exportations de gaz du pays

Questionné par la presse sur le volume d'exportations de gaz de Sonatrach, M. Ould Keddour a précisé que la compagnie nationale exportait autour de 50 milliards de m³ par an. Selon lui, les projets de valorisation en cours et qui seront finalisés d'ici la fin de l'année 2017 ou au début de 2018, vont permettre de renforcer les capacités d'exportations. «Pour l'instant, on table sur un volume de 20 à 30 milliards de m³ additionnels par an», a-t-il ajouté. D'autre part, le P-dg de Sonatrach a fait savoir qu'en 2017, les découvertes en hydrocarbures de la compagnie avaient atteint la vingtaine mais dont l'exploitation nécessite du

temps en vue de l'évaluation de leurs capacités réelles. «On est à 20 découvertes mais qui ne sont pas forcément commercialement exploitables. Il faut du temps pour évaluer les réserves. Et à ce moment même, nous faisons les études économiques nécessaires pour apprécier leur rentabilité», a-t-il ajouté. Par ailleurs, en réponse à une question sur les investissements étrangers dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, le même responsable a fait savoir que les appels d'offres sur les champs déjà découverts ne posaient aucun problème. Actuellement, Sonatrach a 3 ou 4 partenaires étrangers avec qui elle travaille sur les champs de Reggane, de Touat, de Timimoune et d'autres. Par contre, a-t-il relevé, «le problème se pose plutôt au niveau de l'exploration, et c'est donc en rapport sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Il faudrait revoir cette situation en vue d'attirer d'autre investissements dans le domaine de l'exploration».

Partenariat de formation

Convention entre les ministères du Tourisme et de la Formation professionnelle

Une convention de partenariat portant sur la formation et le perfectionnement des personnels dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie a été signée hier à Alger entre le groupe Hôtellerie tourisme et thermalisme (HTT) du ministère du Tourisme et le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), relevant du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette convention concerne la formation des maîtres d'apprentissage chargés de l'encadrement pédagogique des apprentis au niveau des filiales du groupe HTT dans un nombre de spé-

cialités, notamment la cuisine, la restauration et l'accueil, a indiqué la représentante de HTT, Leila Cherfi dans une déclaration à la presse, ajoutant que cette convention concerne aussi la formation des directeurs des ressources humaines dans le domaine de l'ingénierie de formation et l'élaboration des plans de formation ainsi que la formation et le perfectionnement de 3 000 salariés du groupe sur des thèmes répartis sur 14 domaines d'activité du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et du thermalisme. M^{me} Cherfi a fait observer que «l'investissement colossal en matière d'infrastructures, est accompagné d'investissements

liés à la formation et la mise en place d'un système de qualité pour améliorer les prestations de services», relevant que HTT gère un total de 66 hôtels et 9 stations thermales à travers le territoire national. De son côté, le directeur général du FNAC, Abdelkader Touil, a qualifié cette convention de «première au niveau national en matière de promotion de l'apprentissage et de la formation continue», expliquant qu'elle a permis de «regrouper le financement de trois actions importantes pour prendre en charge la formation des jeunes dans le domaine de l'hôtellerie». «Cette convention nous offre aussi l'oppo-

rtunité de créer un espace de concertation entre les formateurs et les professionnels pour améliorer la qualité de la formation d'autant plus qu'il est prévu d'organiser des séminaires et des rencontres à l'effet d'évaluer le travail effectué et échanger les expériences en matière d'identification des nouveaux métiers dans l'hôtellerie et le tourisme», a-t-il ajouté. La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence des ministres du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

Kamel L.

Oran/ usines en cours de réalisation de Boutlélis

Priorité à l'amenée de l'énergie électrique

■ Le wali d'Oran a instruit, lundi, les responsables locaux de Sonelgaz de raccorder, dans les plus brefs délais, la zone d'activité de Boutlélis au réseau d'énergie électrique.

Par Sami Y.

« **L**a priorité sera accordée à l'amenée de l'énergie électrique pour alimenter les usines en cours de réalisation au niveau de la zone d'activité de Boutlélis dont une unité de produits pharmaceutique, une chocolaterie et une unité de margarine », a insisté Mouloud Cherifi lors d'une visite de travail et après étude d'un pré-diagnostic des besoins énergétiques des investisseurs.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a suivi un exposé sur les contraintes financières rencontrées pour achever les travaux de viabilité de cette zone d'activité à proximité de la RN 2 reliant Oran-Ain Témouchent, pratiquement à l'arrêt, a sommé le directeur de l'industrie et de l'énergie à trouver, si besoin est, un montage financier avec les investisseurs pour terminer les viabilités.

Le taux d'avancement des travaux de viabilité de cette zone d'activité est de 35 pour cent, a expliqué le directeur de l'industrie et de l'énergie de la wilaya, Abderrahmane Khaldoun, qui a indiqué que 20 hectares de cette zone sont destinés à la centrale électrique alors que 20 autres ne sont pas encore aménagés, faute de crédits de paiement.

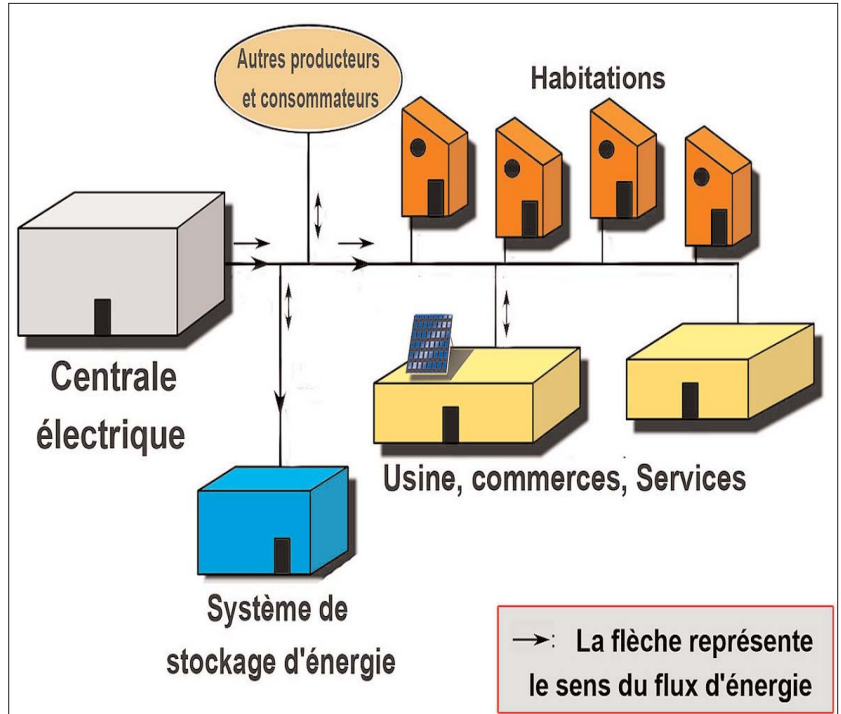
Il a ajouté qu'un avenant sans incidence financière pourra être réalisé pour l'alimentation en eau portable et l'assainissement.

Au sujet des porteurs de projets défaillants parmi les investisseurs ayant bénéficié d'assiettes foncières sans pour autant entamer les travaux, le wali a instruit le directeur de l'industrie et de l'énergie à leur adresser une mise en demeure, faute de quoi, ils seront dans l'obligation de restituer les terrains.

Auparavant, M. Cherifi s'est rendu dans la commune de Misserghine où il s'est enquis du projet de réalisation de 193 logements de type promotionnel aidé avec locaux commerciaux, inscrit à l'indicatif de l'agence foncière de la wilaya. Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux de concrétisation est de 40 pour cent, sera livré en fin 2018, le directeur d'agence, Mohamed Mebarki.

Le wali a inspecté également le projet de réalisation de 700 logements publics locatifs à haï Rabah, localité secondaire relevant de la commune de Misserghine, qui sera livré en décembre 2018.

Concernant le projet de 350 LPL à l'arrêt à Misserghine, le wali a accordé un délai d'une semaine ou deux pour décider du sort de l'entreprise de réalisation.



A propos de l'habitat rural groupé dont 100 habitations au niveau de la commune d'Aïn El Kerma et 125 unités en éparsé, la cheffe de daïra de Boutlélis,

Fatima Feraouane a exposé, au wali, les contraintes auxquelles ce projet est confronté, liées pour l'essentiel à l'absence de poches de terrain urbain.

En réponse, le wali a instruit le chef de daïra à dégager des assiettes au niveau de CAP Blanc, une agglomération secondaire relevant de la commune d'Aïn El Kerma.

Dans la localité de Brédéah, il s'est enquis de la situation d'un projet de CEM, qui a connu un gel en raison des problèmes de procédures, comme l'a laissé entendre le directeur des équipements.

Sur place, le wali a tenu à rassurer la population locale de la relance des travaux dans les meilleurs délais possibles, ainsi que la prise en charge du transport des écoliers par un financement du budget de la wilaya.

En outre, M. Chérifi a visité, dans la daïra de Boutlélis, deux parcs communaux ceux de Misserghin et d'Aïn El Kerma.

S. Y./APS

Sétif

La micro-entreprise et l'agriculture, thème de journées d'étude

Plusieurs commune de la wilaya de Sétif accueillent, à partir de lundi, des journées d'étude autour de la micro-entreprise et les activités à promouvoir nécessairement dans le secteur de l'agriculture.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de Sétif, Tarek Belmili, a souligné que ces journées d'études, ayant pour thème « la micro-entreprise et les activités à promouvoir nécessairement dans l'agriculture » et organisées par ce dispositif d'aide, en collaboration avec la chambre d'agriculture, s'inscrivent dans le cadre de la promotion des activités agricoles. Ce même responsable a affirmé que ces journées, ont

débuté aujourd'hui (lundi) dans la commune de Hammam Soukhna (sud de Sétif) et se prolongeront dans les communes de Salah bey, Bouandas, Beni Ouartilane et ce, entre le 20 septembre en cours et le 2 octobre prochain.

Cette initiative vise « à promouvoir différentes activités agricoles et susciter de nouvelles idées de projets à valeur ajoutée, qui participeront à diversifier l'activité agricole et accorder une dynamique capable d'encourager les activités de sous-traitance », a indiqué M. Belmili.

Il a également relevé que « ces rencontres constituent une occasion pour échanger les informations sur les possibilités d'investisse-

ments sur le plan local, en vue de créer des projets pour chaque région ».

Ces journées d'études, qui dureront un jour dans chaque commune, incluent l'organisation de rencontres avec les jeunes désireux investir dans le secteur agricole, les fellahs de la région, ainsi que différents partenaires tels la chambre d'agriculture, la Badr et l'institut de technologie moyen agricole spécialisé de Sétif.

Au programme également de ces journées, des expositions locales portant sur des échantillons de quelques micro-entreprises de jeunes dans le domaine agricole, créées dans le cadre de l'Ansej.

Lamine H.

Chantiers de 7 000 logements AADL à Tipasa

Le respect des délais, « un impératif crucial »

Le directeur général de l'Agence nationale du développement et de l'amélioration du logement (AADL), Mohamed Tarek Laribi, a assuré lundi à Tipasa, à la faveur du lancement des chantiers de 7 000 logements AADL-2 (du programme 2013), au niveau de 11 sites de la wilaya, que le respect des délais de réalisation était un « impératif crucial » pour son entreprise. « Ce total de logements, lancés en travaux ce lundi, couvrent à 90 % la demande exprimée sur cette formule à Tipasa », a indiqué à l'APS M. Laribi. Il s'agit, a-t-il détaillé, de 4 000 unités AADL réparties sur 4 sites de la commune de Tipasa, auxquelles

2 600 autres implantées à Bou Ismail (1 350), Nadhor (350), Merad (200), Hadjout (200), Bourguigua (200) et Ain Taguourait (100). En procédant au lancement de ces chantiers, le DG de l'AADL a tenu à rassurer les souscripteurs de la wilaya de Tipasa au programme AADL quant au respect des délais de réalisation fixés entre 24 et 28 mois, s'engageant personnellement à la levée de toutes les contraintes entravant ce programme, en collaboration avec le wali Moussa Ghelai, dont il a loué les efforts consentis en matière de règlement du problème du foncier notamment. Il a également insisté auprès des entreprises en

charge de ce programme sur l'impératif du respect de la qualité de réalisation, avec l'utilisation de matériaux de construction locaux, tout en engageant l'entreprise AADL à leur accompagnement et au règlement de leurs dus dans les délais, a-t-il assuré. Un taux de 76% des chantiers de ce programme, soit 5 600 unités sur un total de 7 000, a été confié à des entreprises algériennes, en application de la loi sur les marchés publics visant l'encouragement des entreprises de réalisation nationales, comme affirmé dernièrement par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dans une instruction, dont une copie a été adressée à

l'AADL, a encore informé M. Laribi. Ce dernier a par ailleurs ajouté : « Le manque de liquidités ne se pose pas pour l'AADL ». Illustrant la détermination de l'agence au respect des délais à Tipasa, le DG de l'AADL a rappelé la livraison déjà effectuée du projet de 600 logements AADL à Chaibia, qui fut le premier projet du programme 2013 à être réceptionné à l'échelle nationale, tout en permettant le règlement du dossier du programme 2001-2002 (137 souscripteurs), avec la remise des clés de 463 autres unités du programme 2013. Lors d'une rencontre l'ayant réunie avec les représentants des souscripteurs AADL de la wilaya et les respon-

sables locaux de l'agence, M. Laribi s'est engagé à la couverture de toutes les demandes après la fin des travaux de ce programme, fixée à 28 mois au plus tard. Interrogé sur une éventuelle réouverture du site électronique de l'agence afin de permettre aux souscripteurs de choisir les sites d'implantation de leurs logements, le premier responsable de l'AADL a déclaré, à l'APS, que ses services s'attelaient actuellement aux dernières retouches techniques relatives à la réouverture du site en question, dans les plus brefs délais possibles, sans pour autant donner plus amples informations.

Hani Y.



Les 19 et 20 septembre

Tunisie : grève générale des agents de la poste

■ Les agents des bureaux de poste et des administrations centrales en Tunisie seront en grève dès ce soir et pendant 48 heures, a indiqué le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Habib Mizouri.

Par Moncef Hadji

« **L**a grève débutera ce soir au centre de tri central de Tunis/Carthage et Djerba », a précisé Habib Mizouri à l'agence tunisienne de presse (TAP). La dernière réunion avec des représentants de la tutelle n'a pas abouti. « Le maintien de la grève est confirmée en raison de l'absence d'un accord lors de la réunion, tenue lundi, entre le ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique et le syndicat », a-t-il précisé, soulignant qu'il était possible d'éviter la grève en trouvant quelques solutions, mais le ministre a quitté la réunion.

Tout en pointant la responsabilité du ministère dans l'échec des négociations, Mizouri a déploré l'absence du sérieux de l'autorité de tutelle dans le traitement de ce sujet, selon la même source. Parmi les raisons évoquées qui ont amené au maintien de l'appel à la grève décidé par la commission administrative du syndicat général de la poste, le 24 août dernier, la non application de l'accord conclu avec la direction sur la promotion des agents et l'augmentation de la prime de restauration. Le mouvement de grève vient aussi dénoncer, selon lui, la présence d'entre-



prises actives d'une manière illégale dans le domaine du rapide poste en plus du manque des moyens et des effectifs dans les différents bureaux de poste. « Entre 500 et 700 fonctionnaires dans la poste sont mis à la retraite sans être remplacés », a-t-il déploré.

Le taux d'endettement augmente à près de 67% du PIB

Le taux d'endettement de la Tunisie a atteint jusqu'à fin juillet dernier 66,9% du PIB, contre 60,9% en juin 2016, selon les derniers chiffres du ministère tunisien des Finances.

L'endettement extérieur de la Tunisie représente plus des deux tiers de l'ensemble de la dette publique du pays, a indiqué la même source. En effet, cet endettement extérieur s'est établi à 43 800 millions de dinars jusqu'à juillet dernier contre 34 400 millions de dinars (un dinar vaut 0,41 dollar) en 2016. Parmi cette dette extérieure, 47% est dans le cadre multilatéral alors que 15%

sous forme de dettes bilatérales, outre 38% dans le marché financier mondial, toujours selon le ministère des Finances. Entre juin et juillet 2016, le service de la dette tunisienne a passé de 3 600 millions de dinars à 4 800 millions de dinars.

Jusqu'à fin juillet de cette année, la dette publique tunisienne a doublé pour ainsi passer à 7 100 millions de dinars, contre 3 500 millions de dinars en juillet 2016. Les prévisions de la loi de finances pour l'exercice 2017 tablent sur un endettement qui ne dépasse pas la barre de 63,7% du PIB.

Municipales : le président provisoire de l'ISIE propose la date du 25 mars 2018, au plus tard

Le président provisoire de l'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE) Anouar Belhasan a proposé la date du 25 mars 2018, au plus tard, pour la tenue

des élections municipales, initialement prévues le 17 décembre 2017.

« Malgré les départs au sein de l'ISIE qui ont déstabilisé, voire bloqué le processus électoral, l'instance est restée debout et a continué à travailler pour assurer l'organisation des élections dans les délais impartis », a-t-il fait observer, cité par l'agence TAP.

Anouar Belhasan qui s'exprimait au cours d'une rencontre à Gammarth en présence des partis représentés au Parlement et des représentants des trois présidences a précisé que « l'instance avait posé des conditions pour l'organisation des municipales le 17 décembre prochain à savoir l'adoption de la loi électorale et du code des collectivités locales ainsi que la promulgation du décret présidentiel de convocation au vote ».

De son côté le conseiller auprès du président de la République, Noureddine Ben Ticha, a expliqué que Béji Caid Essebsi avait lié la promulgation de ce décret (dont ce lundi 18 septembre est la date limite) au

parachèvement des différentes étapes du processus électoral.

Pour le ministre des droits de l'Homme et des relations avec les Instances constitutionnelles et la société civile, Mehdi Ben Gharbia, « le gouvernement n'a ménagé aucun effort pour l'organisation des municipales à la date prévue ».

Le gouvernement, a-t-il indiqué, s'est activé pour compléter l'installation des chambres régionales du Tribunal administratif et soumettre au parlement le projet de code des collectivités locales.

Le porte-parole de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a souligné, pour sa part, les divergences autour de la candidature au poste de juge administratif.

Selon lui, les démissions au sein de l'instance sont intervenues au mauvais moment.

Il a indiqué que le Parlement a décidé la tenue d'une session parlementaire extraordinaire aujourd'hui pour le comblement des vacances au conseil de l'ISIE.

M. H.

Prisonniers politiques sahraouis «Gdeim Izik»

Leurs familles dénoncent leurs transferts forcés vers d'autres prisons marocaines

Les proches, parents et familles des prisonniers politiques sahraouis détenus injustement après le démantèlement violent du camp de Gdeim Izik par les forces marocaines en 2010, ont dénoncé lundi les transferts forcés des prisonniers politiques sahraouis vers six prisons marocaines très éloignées de la ville de Laâyoune occupée.

Dans une déclaration reprise par des médias espagnols, les familles des prisonniers politiques sahraouis ont « condamné et dénoncé les transferts forcés de leurs enfants injustement détenus par l'occupant marocain à l'issue d'une série de procès très décriés par les observateurs internationaux ainsi que par les

organisations de défense des droits de l'Homme et des associations juridiques françaises, espagnoles et autres ».

« Les prisonniers sahraouis ont été ainsi transférés vers diverses prisons marocaines dont la plus éloignée de Laâyoune occupée est celle de Tifilt située à 1346 km et la plus proche est celle de Bouzakarine à 460 km », ont souligné les familles qui ont par ailleurs demandé « une enquête internationale sur les souffrances causées aux prisonniers pendant leur détention et notamment les tortures, les mauvais traitements et la violation constante de leurs droits en état d'emprisonnement ».

Les parents des prisonniers politiques sahraouis ont également exigé « la libération immédiate des prisonniers politiques afin de mettre fin à leur souffrance ».

Plusieurs associations internationales notamment espagnoles et françaises avaient condamné les peines prononcées contre les détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik par la Cour d'appel de Rabat, exigeant leur libération et l'arrêt de la répression marocaine contre les Sahraouis dans les territoires occupés. Ces associations et organisations avaient demandé l'annulation du verdict du 19 juillet dernier, la libération des prison-

niers politiques sahraouis et l'arrêt de la répression dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc.

Après sept années de détention et sept mois de procès défilant (31 audiences), la Cour d'appel de Rabat avait prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre des détenus politiques sahraouis, rappelle-t-on.

En raison de leur participation au camp de Gdeim Izik (démantelé avec violence par les forces d'occupation marocaines le 8 février 2010), 24 militants sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire le 17 février 2013 à de lourdes peines

de prison. Le 27 juillet 2016, la Cour de cassation a cassé ce jugement et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Rabat. Le nouveau procès, qui avait commencé en décembre 2016, s'est terminé le 19 juillet 2017 par un verdict qui avait reconduit les peines prononcées par le Tribunal militaire marocain.

Fortement décrié, les observateurs internationaux avaient souligné que « ce procès avait été hautement politique puisque les accusés avaient été arrêtés pour leurs engagements pour la défense des droits humains au Sahara occidental et pour leur lutte en faveur de l'autodétermination ».

Latifa C.



Kurdistan irakien

Le référendum divise les deux grandes villes

■ La quasi-totalité des Kurdes d'Irak rêve de l'indépendance de leur région autonome mais le référendum du 25 septembre divise. L'enthousiasme est général dans la capitale Erbil mais à Souleimaniyeh, sa rivale, beaucoup sont vent debout contre cette consultation.

Par Rosa C.

Dans les rues d'Erbil, les couleurs du drapeau kurde – rouge, vert, blanc – sont omniprésentes. Certains, particulièrement enthousiastes, ont peint leur voiture de ces tonalités et d'autres ont même changé leur plaque d'immatriculation en remplaçant «Irak» par «Kurdistan». La grande majorité du million d'habitants de cette ville, fief du président kurde Massoud Barzani, affirme que l'indépendance est légitime et regrette même que cette consultation arrive si tard. Le Kurdistan irakien bénéficie depuis 1991, après la guerre du Golfe, d'un statut d'autonomie qui frise l'indépendance, avec ses propres institutions, son propre budget, son Parlement.

Pour Hoshiyar Zebari, ancien ministre irakien des Affaires étrangères et proche du président kurde à l'initiative du référendum, le scrutin aura bien lieu. «Il s'agit de soutenir le désir du peuple kurde de décider de son

avenir», affirme-t-il à l'AFP. Ce scrutin inquiète les pays voisins, comme la Turquie ou l'Iran, qui redoutent qu'il n'encourage les velléités séparatistes de leurs minorités kurdes, et a suscité l'ire du gouvernement central à Bagdad qui y voit une «violation de la Constitution».

Le Parlement fédéral a voté la semaine dernière contre cette initiative «pour protéger l'unité de l'Irak». Les députés kurdes ont quitté la salle en signe de protestation. Lundi, la Cour suprême irakienne a ordonné la suspension du scrutin.

Mais pour M. Zebari, il est hors de question de reporter la consultation car cela représenterait un «suicide politique» pour le Kurdistan.

Toutefois, nuance-t-il, «si l'indépendance est un impératif, ceci ne veut pas dire que l'Etat sera proclamé le lendemain car il faudra le construire tout en continuant les négociations avec Bagdad».

Abdel Hakim Khasro, professeur de Sciences politiques à l'université Salaheddine d'Erbil,



estime qu'il n'y a pas d'obstacles juridiques ni constitutionnels à la tenue du scrutin.

En tout cas, à Erbil, rares sont les voix qui émettent des critiques contre le référendum, même si certains reconnaissent que la région autonome connaît une récession sans précédent.

«Ce n'est pas une raison pour ne pas aller vers notre Etat. Certains pays ont réussi à obtenir leur indépendance au plus fort de leur marasme économique et ont pu régler la crise après», assure Berwar Aziz, vendeur de foulards dans un magasin près de la citadelle d'Erbil.

«Je voterai "Oui" avec mes dix doigts», ajoute le jeune homme de 23 ans en souriant. Comme la plupart des habitants de la cité, il ne semble pas se poser de questions sur les conséquences que pourrait entraîner ce vote même si le puissant voisin turc a averti que ce référendum aurait «un prix».

«Nous ne cherchons pas la provocation et le fait que certains Kurdes rejettent cette consultation est le signe que la démocratie existe dans notre région», assure Sirwan Ahmad, 43 ans, vendeur de journaux près du vieux marché d'Erbil.

Mais à 150 km de là, à Souleimaniyeh, l'ambiance est totalement différente. Rien dans la seconde ville du Kurdistan, tenue par les rivaux de Massoud Barzani, ne mentionne cette consultation populaire. Les habitants estiment que c'est un non-événement inopportun, même s'ils affichent leur attachement à l'indépendance.

«Pourquoi organiser un référendum alors que les bases mêmes pour mettre en place un Etat n'existent pas?» assure Rizkar Abdel Qader, un professeur de 46 ans.

«Nos responsables feraient mieux d'améliorer le niveau de vie et le quotidien des citoyens

avant d'appeler à la création d'un Etat», soutient-il.

Dans cette ville qui a toujours été rebelle à l'autorité d'Erbil, si tous les partis ont appelé à voter en faveur du référendum, certains sont tout de même mécontents.

«Cela a été décidé par un parti (le Parti démocratique kurde – PDK – de Massoud Barzani, ndr). Un Etat ne naît pas d'une annonce mais doit être construit par la mise en place d'infrastructures économiques solides», peste un responsable du parti Goran, Chorech Haji.

Membre du mouvement pour le «Non» au référendum, Ismail Galali, ne mâche pas ses mots.

«L'indépendance est un droit pour tous les peuples mais ce qui se passe actuellement est une mascarade et aboutira à un émirat rétrograde», dit-il.

R. C.



Points chauds

Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a un deux et demi, alors que les négociations finales de l'accord sur le nucléaire, voulu si ardemment par Barack Obama, prenaient place, l'on se souvient que le ministre des Affaires étrangères français de l'époque, Laurent Fabius, était l'un des plus féroces opposants à l'aboutissement de cet arrangement. Il avait d'ailleurs durant ses années au Quai d'Orsay fait son possible pour saboter le travail des diplomates, tant il était persuadé que cet accord était une erreur. Les Américains, au contraire, menés par John Kerry et même par Barack Obama à l'occasion, faisaient tout pour rendre la signature avec Téhéran possible. Désormais, les rôles s'inversent et c'est aujourd'hui au tour des Français, en concert avec le reste de l'Europe, de vouloir tenter à l'ONU de sauver l'accord nucléaire iranien de 2015, menacé par le président américain Donald Trump qui ne dissimule pas son hostilité envers un texte pourtant considéré comme crucial dans la lutte contre la prolifération. Le président américain est sollicité de toutes parts à ce sujet. A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU cette semaine, il a d'abord rencontré lundi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui a réitéré son aversion pour «l'épouvantable accord nucléaire avec l'Iran», dont il réclame l'annulation, ou a minima la révision. Trump s'est ensuite entretenu avec son homologue français Emmanuel Macron qui, à l'inverse, a tenté de le convaincre de ne pas remettre en cause un accord qualifié d'«historique» lors de sa signature en 2015. Dans un contexte explosif, notamment avec la crise nord-coréenne, «cela ouvrirait une boîte de Pandore», a expliqué l'entourage du président français, qui entretient une relation amicale avec le bouillant milliardaire. L'accord de Vienne, conclu le 14 juillet 2015 entre Téhéran et les grandes puissances (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Chine, Russie et Allemagne) est pourtant plus que jamais remis en cause par Trump, qui le qualifie d'«horrible» et a promis de le «déchirer». Arraché après plus d'une décennie de négociations sous tensions et entré en vigueur en janvier 2016, cet accord garantit la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien, en échange d'une levée progressive des sanctions internationales. Or une échéance cruciale s'approche : Donald Trump doit «certifier», mi-octobre auprès du Congrès, que Téhéran se conforme bien à ses engagements, et certaines de ses déclarations laissent penser qu'il pourrait décider de ne pas le faire. Reste à savoir si le président républicain ira jusqu'à défaire l'un des grands accomplissements de son prédécesseur et risquer de raviver l'une des plus grosses crises diplomatiques des USA.

F. M.

Yémen

Un bombardement fait de nouvelles victimes parmi des enfants

Quatre jeunes garçons âgés de 7 à 15 ans ont été tués au Yémen dans un nouveau bombardement attribué aux rebelles Houthis, qui a visé un quartier de la ville de Taëz (sud-ouest), a indiqué hier un responsable local.

Déjà, vendredi, trois enfants âgés de 6 à 12 ans – dont deux jouaient au football – avaient été tués et neuf blessés par des tirs de mortier dans cette ville, la troisième du Yémen assiégée par ces rebelles pro-iraniens. Lundi soir, le bombardement a visé Al-

Jamaliya, l'un des plus vieux quartiers de Taëz situé à l'est de la ville, a précisé à l'AFP un responsable local.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait vivement réagi au premier bombardement qui avait tué trois enfants.

«Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le nombre croissant de civils blessés ou tués à la suite d'attaques indiscriminées», avait déclaré le CICR dans un communiqué publié dimanche. De son côté, l'organisation

Human Rights Watch (HRW) a rappelé lundi que Taëz payait un «lourd tribut» dans ce conflit, marqué par «de nombreux crimes de guerre» présumés, qui sont commes alors que «le monde reste largement silencieux».

HRW a déploré que le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, réuni à Genève, ne soit pas tombé d'accord jusqu'ici pour l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur les violations des lois de la guerre au Yémen.



Musique

«Bnat El Youm», nouveau clip de Zaki Project présenté à Alger

■ Le chanteur chaâbi-gnaoui Zaki-Project a présenté en avant-première, lundi à Alger, au Palais des raïs «Bastion 23», le clip de la chanson «Bnat El Youm», dans un univers sonore et visuel empreint d'authenticité et de modernité, en hommage à la femme algérienne.

Par Adéla S.

Après la remarquable reprise de «El Bondi» de Cheikh Sidi Bémol, Zaki Project récidive avec «Bnat El Youm», mise en image par Dahlia Antri, également à la tête de «Studio DS», maison de production de ce nouveau clip de près de 5 mn qui révèle une fusion intelligente entre le son et l'image.

«Bnat El Youm», une pièce du terroir chaâbi-algérois initialement écrite et composée par Lili Labassi (1897-1969) et interprétée par René Perez (1940-2011), renaît donc de ses cendres grâce à un travail qui aura duré près de deux ans, marqué essentiellement par la créativité prolifique de

Zaki Mihoubi, un artiste présent, promis à une belle carrière. Sur un contenu authentique, Zaki Project, instrumentiste et interprète à la voix étoffée, se délecte sur les arrangements judicieux de Kheireddine Mouadène et le travail d'un groupe de musiciens en herbe, dont Boubekeur Maatallah, qui ont réussi ensemble un bon produit, ouvert sur la world music avec un brassage intelligent de sonorités autochtones et modernes, rendues sur des cadences rythmiques entraînantes.

Le texte de la chanson renvoyant à l'époque où la femme connaissait ses premières aspirations à s'émanciper, est brillamment complété par une

distribution musicale des plus actuelles et une conception visuelle «décalée» qui montre la femme moderne, s'assurant et s'affirmant dans différentes situations de vie.

Estimant que la scène musicale actuelle connaît un «foisonnement de jeunes artistes» qui ouvre de nouveaux élans à la société algérienne, Zaki Project a en revanche souligné «les difficultés» auxquelles ils sont régulièrement confrontés.

Passionné de musique et par son identité culturelle, Zaki Project, Zaki Mihoubi de son vrai nom, artiste intellectuel présent depuis 2007, travaille à la sortie de son premier album.

A. S./APS



Ph. > D. R.

Tizi-Ouzou

Exposition d'œuvres artistiques et artisanales de détenus

Une exposition d'œuvres artistiques et artisanales réalisées par des détenus s'est ouverte lundi après-midi à la maison de la culture «Mouloud-Mammeri» de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté.

Les créations (sculpture sur aluminium, peinture, gravure, broderie...) de détenus des maisons d'arrêt de sept wilayas à savoir Tizi-Ouzou, Alger (maison d'arrêt d'El Harrach), Béjaïa, Bouïra, Chlef, Annaba et Boumerdès (maison d'arrêt de Tidjelabine), ont été présentées au public à l'occasion de cette activité organisée par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion ainsi que la direction locale de la culture en collabora-

tion avec la Maison d'arrêt de Tizi-Ouzou.

Rencontré en marge de ce vernissage, le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, Mohamed Tayeb Laazizi, a indiqué à l'APS que cette manifestation qui entre dans le cadre des conventions signées entre le ministère de la Justice et d'autres départements ministériels, dont celui de la culture, était une occasion pour expliquer au citoyen le programme important mis en place par l'Etat dans le cadre de l'humanisation des établissements pénitentiers et pour la réinsertion sociale des détenus. Il a rappelé, à ce titre, que ces conventions visent à promouvoir l'activité culturelle, professionnelle et éducative en

milieu carcéral. Cette exposition permettra aux visiteurs de voir concrètement le résultat de cet énorme effort déployé et du programme important mis en place par l'Etat au profit de détenus afin de leur permettre notamment de poursuivre leurs études et d'apprendre un métier qui facilitera leur réinsertion sociale après qu'ils aient payé leur dette envers la société, a-t-il dit.

M. Laazizi a rappelé qu'en matière d'études des résultats encourageants avaient été réalisés par des détenus au niveau des établissements pénitentiaires du pays, particulièrement à Tizi-Ouzou, qui a enregistré plus de 69% de taux de réussite pour les deux examens du BEM et du BAC.

«Le détenu est certes privé de sa liberté, et c'est ça la nature même de la punition, mais n'est pas privé de la possibilité et des moyens de s'exprimer et d'exprimer ses talents», a-t-il observé.

Le wali, Mohammed Bouderbali, présent à ce vernissage, a qualifié cette manifestation d'excellente initiative car elle permettait de découvrir toutes les différentes facettes des missions de l'administration carcérale, notamment en matière de rééducation, de réadaptation et de réinsertion en milieu social des détenus. Cette exposition a été l'occasion de découvrir des vocations et des talents parmi la population carcérale, a-t-il ajouté.

La directrice de la culture,

Nabila Goumeziane, a rappelé de son côté les activités (théâtre, lecture publique, musique) organisées par sa direction au niveau des maisons d'arrêt de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre de la convention signée entre les ministres de la Justice et de la Culture.

Selma B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzou'art d'Alger
Jusqu'au 21 septembre : Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri.
Galerie d'art Vivarium à Alger

Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun et l'école de musique de Kouba
Jusqu'au 23 septembre : Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes animeront des spectacles andalous.
École de Musique de Kouba
22 septembre à 16h00 : Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun
23 septembre à 19h00 : L'artiste Hamidou, accompagné par l'association Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».

Béchar/Taghit

Vers la mise en œuvre du schéma de protection des gravures rupestres

La mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est en voie de concrétisation, a-t-on appris lundi de la direction de la culture de la wilaya de Béchar.

«Le projet de ce schéma, dont les dossiers culture, administratif et études techniques ont été finalisés par la direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au Journal officiel», a-t-on précisé.

Ce schéma, qui s'inscrit au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, devra constituer un moyen efficace pour la protection des stations de gravures de la région de Taghit (97 km au sud de Béchar), a-t-on sou-

ligné. Ces stations, localisés sur une zone à protéger de 500 ha située à quelques encablures du chef-lieu de la commune de Tahiti, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a-t-on précisé.

Certains de ces dessins ont été quelque peu dégradés par de la peinture et des graffiti, actes de vandalisme d'individus «insoucients», ont déploré des responsables locaux du secteur de la culture, mais aussi des habitants de Tahiti.

Ce schéma, qui représente tout un programme de protection et de mise en valeur de ces sites historiques de l'humanité, sera mis en place pour la pérennisation de ce patrimoine humain longtemps délaissé,

selon la même source. Il s'agit notamment de l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations, au nombre de deux, et ce, sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place aussi d'un musée de la préhistoire à Tahiti pour une meilleure éducation du public sur l'intérêt de la préservation de ce patrimoine matériel, en plus du renforcement du gardiennage des lieux, et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, a-t-on fait savoir à la direction de la culture.

Taghit, à vocation touristique, verra, avec la mise en branle de cet outil de protection de l'un des plus importants pans de l'histoire de la région, du pays et de l'humanité, une prise en charge conséquente de son patrimoine et un moyen d'encouragement de l'offre de tourisme culturel, estiment des observateurs locaux.

Racim C.



Coup-franc direct

La logique respectée

Par Mahfoud M.

Ceux qui s'offusquaient du fait que la FAF était immobile ont été surpris par cette décision de laisser partir le DTN, Tikanouine, qui a présenté sa démission mais qui, en fait, a été poussé à la démission. Ainsi, Zetchi a prouvé que rien n'est figé, lui qui avait fait appel à l'expérience technique pour relancer la formation, après avoir réussi ses derniers passages et surtout être à l'origine des Académies de la FAF qui avaient eu un franc succès. Sentant que Tikanouine ne pouvait pas réussir sa mission cette fois-ci, en raison du grand retard qu'il a mis pour la mise en route de chantiers concrets, il a décidé de rompre son contrat tout en cherchant une nouvelle approche qu'il pourrait trouver du côté de l'Hexagone. En raison de la réussite du football français, Zetchi pense que le salut pourrait venir de ce modèle qu'il calquerait à la réalité algérienne surtout que le centre Clairefontaine reste un bon exemple à suivre. Il faut juste trouver les techniciens qui pourraient l'accompagner et dans le même temps compter aussi sur les compétences algériennes qui devraient avoir aussi un grand rôle à jouer. L'essentiel est que la logique est respectée du fait que le patron du Palais de Dely Brahim ne pouvait pas rester dans l'attente alors qu'il fallait faire un premier pas.

M. M.

Boules/Mondial-2017 (seniors) L'EN évoluera dans le groupe 5 en doublette

L'ÉQUIPE nationale senior de jeu long (boule lyonnaise) évoluera dans le groupe 5 dans l'épreuve du double des Championnats du monde qui a débuté ce lundi à Casablanca et se poursuivra jusqu'au 25 septembre avec la participation de 42 nations, selon le site de la compétition. La doublette algérienne aura comme adversaires, l'Estonie, la Russie et le Pérou, alors que les autres sélections présentes ont été réparties dans sept autres groupes à l'issue du tirage au sort effectué dimanche en soirée. Pour le concours du simple, les Algériens seront opposés au 1^{er} tour, respectivement, aux simples de Chine, USA, Slovaquie et Hollande, dans le groupe 5, alors qu'au combiné, l'Algérie a été tirée dans le groupe 7, aux côtés de la Hollande, la Suisse et la Slovaquie. L'Algérie, qui participe au rendez-vous de Casablanca avec cinq athlètes, sera aussi présente au concours individuel de tir de précision et tir progressif et le tir rapide en double. Les joueurs «*drivés*» par l'entraîneur national, Khaled Zoubeidi sont : Abdelkrim Makhoulfi et Sid Ahmed Boufetah (ligue d'Alger),

Mustapha Zoubeidi (Taret), Youcef Benrad (Guelma) et Toufik Sahih (Médéa). En prévision du Mondial-2017, la sélection nationale avait effectué trois stages avant de choisir, d'une liste de 30 présélectionnés, les cinq joueurs qui auront l'honneur de défendre les couleurs nationales. L'objectif assigné à la sélection nationale est de «*préserv*er les deux médailles de bronze (en simple et en double), obtenues lors de la précédente édition en Croatie. L'équipe est composée de joueurs expérimentés qui tenteront de préserver l'acquis de 2015, mais aussi d'espérer mieux. On sait que ce sera difficile, et tout dépendra du tirage au sort qu'on espère clémente pour notre sélection. Nos joueurs sont bien préparés physiquement et conscients de leur mission au Maroc», avait déclaré l'entraîneur national. Les cinq athlètes retenus, Makhoulfi (capitaine de l'équipe) et Sahih, sont des médaillés de bronze du dernier mondial en 2015 en Croatie, Boufatah est vice-champion du Monde-2015 en espoir, et Zoubeidi Mustapha est médaillé de bronze espoir au Mondial 2015 également.

ASM Oran

Oumamar n'est pas obnubilé par l'accession

Le président de la section football de l'ASM Oran, Larbi Oumamar, a indiqué lundi que son équipe, invaincue après trois journées en championnat de Ligue deux algérienne de football, ne fait pas de l'accession cette saison une priorité. «*Certes, nous avons réalisé un départ acceptable, mais nous ne faisons pas de l'accession une obsession. Nous ne sommes qu'au début du championnat et un long chemin reste à faire*», a déclaré Oumamar à l'APS. Les gars de «*M'dina J'dida*» comptabilisent cinq points d'une victoire

à domicile contre le MC El Eulma et deux nuls en déplacement face au MO Béjaïa et l'AS Bousaâda. «*Jusque-là, nous avons réalisé un parcours positif. Un club comme l'ASMO est censé être parmi l'élite, mais en raison de certains paramètres, on se retrouve au deuxième palier. Et pour viser l'accession, il faudra notamment bâtir une équipe solide, chose qui ne peut se faire dans un délai très court, au vu des changements notables dans notre effectif durant l'intersaison*», a encore expliqué Oumamar, également membre

Zetchi passe à l'action Tikanouine poussé vers la porte, Batelli pressenti superviseur

■ La crise multidimensionnelle qui sévit au niveau de la balle ronde nationale a conduit le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, à réagir et tenter des approches pour essayer de relancer la discipline en ciblant la restructuration de la formation à travers les structures qui devraient la booster.

Par Mahfoud M.

C'est ainsi qu'on apprend que le président est derrière l'annonce faite par le DTN, Fodil Tikanouine, de démissionner de son poste, à peine cinq mois après son installation. L'entrevue avec le patron de la Fédération s'est soldée par cette annonce de départ, alors que certains affirment qu'il y a eu une rupture de contrat après un arrangement à l'amiable, surtout que Tikanouine a subi des critiques de toutes parts lui reprochant son incapacité à prendre en charge la mission dont il a été investi, sachant qu'il n'a jusqu'à présent fait aucune annonce concernant la feuille de route qu'il aurait engagée pour relancer la formation. Il n'a même pas nommé les entraîneurs des sélections jeunes, ce qui handicape le football algérien déjà dans une situation difficile. Engagé en lieu et place de Toufik Korichi, Tikanouine n'a pas réussi à faire l'unanimité autour de sa personne vu que beaucoup pensent qu'il est trop âgé pour occuper ce poste et qu'il ne pourra jamais réussir à relancer la formation. Par ailleurs, on croit savoir que Zetchi aurait contacté le techni-



Le technicien français se rapproche d'un poste à la DTN

cienn français Ludovic Batelli, l'ancien sélectionneur français des -20 ans qui a quitté ses fonctions au sein de la DTN française. Il serait en approche avec la FAF qui désignerait lui confier le poste de superviseur des jeunes. Certains pensent que c'est la conséquence de la réunion que Zetchi avait eue avec l'ancien DTN français, François Blanquart, et qui aurait pu propo-

ser de prendre ce technicien qui a réussi à décrocher le titre de champion d'Europe avec les moins de 19 ans. Cela prouve donc que le président de la FAF s'active pour tenter de relancer la formation considérée comme son fer de lance, lui qui a déjà l'expérience avec l'académie du Paradou AC.

M. M.

Coupe du Monde 2018

Brahimi présent face au Cameroun

L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, est convoqué pour le prochain match des Verts contre les Lions indomptables du Cameroun, prévu le 7 octobre prochain à Yaoundé, pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, a annoncé le leader du championnat du Portugal sur son compte twitter. Brahimi est retenu en sélection algérienne pour la rencontre contre le Cameroun de Vincent

Aoubacar le 7 octobre à 16h00 au stade Ahamadou-Ahidjo de Yaoundé, a indiqué un communiqué du club portugais. Le milieu offensif algérien avait été très critiqué lors de ces deux précédentes sorties avec les Verts contre la Zambie (défaite 3-1,1-0) en matchs des 3^e et 4^e journées des qualifications du mondial 2014 disputées en août dernier. La rencontre Cameroun-Algérie est sans

enjeu, étant donné que les deux équipes sont éliminées de la course à la qualification au mondial russe. Le seul ticket qualificatif pour la Russie dans le groupe B se jouera entre le Nigeria et la Zambie qui s'affronteront dans l'autre match à Uyo. Les Nigériens sont en tête du groupe B avec 10 points devant les Zambiens (7 pts), le Cameroun (3 pts) alors que l'Algérie est lanterne rouge avec 1 point.

RC Relizane

Kada Aissa à la barre technique

La direction du Rapid club de Relizane (RCR) évoluant en ligue 2 professionnelle de football Mobilis a confié au conseiller sportif Kada Aissa la barre technique à titre provisoire, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, a-t-on appris du président du club. Mohamed Hamri a indiqué que la direction du RCR a chargé dimanche soir Kada Aissa pour diriger les séances d'entraînement de l'équipe en remplacement de l'entraîneur Youcef Bouzidi qui a démissionné vendredi dernier après le nul à domicile contre l'ASO Chlef (0-0). Etant assistant

d'entraîneur, Kada Aissa a dirigé dimanche et lundi deux séances d'entraînement au stade Tahar-Zougari de Relizane en vue de la rencontre qui opposera, vendredi prochain le RCR au CAB au stade «1^{er}-Novembre» de Batna lors de la 4^e journée du championnat. Le RC Relizane occupe, à l'issue de trois journées du championnat de la saison 2017-2018, la 11^e place au classement avec deux points, en concédant deux nuls à domicile devant le JSM Béjaïa et l'ASO Chlef et une défaite face à l'AS Ain M'ilia à l'extérieur.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Eau à Alger

Des perturbations prévues la semaine prochaine

DES PERTURBATIONS dans l'alimentation en eau potable sont prévues au niveau de l'Est et du Centre d'Alger du 24 au 28 septembre en raison de l'arrêt pour maintenance périodique de la station de dessalement d'El Hamma, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Ainsi, la société Hamma Water Desalination (HWD), chargée de l'exploitation de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Hamma, a programmé un arrêt total de cette usine pour ses travaux de maintenance annuels, précise la même source. Cet arrêt engendrera un déficit en production

générant quelques perturbations en eau potable au niveau de l'Est et du Centre de la capitale, note le communiqué qui souligne que des dispositions seront prises par Seaal sur le terrain pour compenser une partie de la production et réduire l'impact sur la population. A cet effet, la Seaal mettra en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments, et alimenter également la population «dans les limites de ses possibilités». La Seaal assure que la situation se rétablira progressivement durant la journée du jeudi 28 septembre. **K. Y.**

Pour vol de plus de 2,400 milliards de centimes

Arrestation d'un employé de Société Générale à Hussein Dey

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment un employé de la banque Société Générale à Hussein Dey, pour son implication présumée dans le vol de plus de 2,400 milliards de centimes, en monnaie nationale, appartenant au groupe financier, ont indiqué hier les mêmes services. «L'affaire a commencé par une plainte déposée par l'Administration de la banque Société Générale, agence de Hussein Dey, pour vol d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 2,400 milliards de centimes, contre un agent de sécurité et de prévention», indique un communiqué

rendu public par la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Le principal suspect «apparaissait sur les caméras de vidéosurveillance, en train d'accéder à un endroit sécurisé de la banque, avec un grand sac qu'il avait rempli de billets pendant que les lieux étaient vacants pour ensuite sortir par une porte arrière», selon la même source. Après l'arrestation du mis en cause qui s'était réfugié dans la wilaya de Tizi Ouzou, une perquisition a été menée dans son domicile, où le montant subtilisé a été retrouvé, a-t-on précisé. **Halim Y.**

Mostaganem

Saisie de 400 fausses coupures de 2 000 DA

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont saisi 400 fausses coupures de 2 000 DA, a-t-on appris, hier à Oran, de ce corps sécuritaire. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade d'Oued El-Kheir ont arrêté lundi, lors d'un service de police de route sur la RN 90, reliant Mostaganem à Relizane, deux individus âgés de 47 et 48 ans, se trouvant à bord d'un véhicule. La fouille des deux passagers et du véhicule a permis de découvrir cette importante somme d'argent en fausse monnaie, a-t-on précisé. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté. Par ailleurs, lors d'une patrouille sur la RN 23 reliant Mostaganem à Relizane, et précisément dans la circonscription communale de Bouguirat, les gendarmes de l'escadron territorial de sécurité routière de Mostaganem ont interpellé un individu âgé de 43 ans qui transportait, à bord d'un fourgon,

quelque 1 500 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine. Dans une opération similaire, un autre fourgon a été abandonné par son conducteur. La fouille de ce moyen de transport a permis la découverte et la saisie de 2 736 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques. Avisé, le procureur de la République près de Mostaganem a prescrit l'ouverture d'une enquête et la remise de la marchandise aux services des domaines de la wilaya, a-t-on conclu de même source. **O. B.**

L'exode massif des Rohingyas: l'ouragan Aung San Suu Kyi



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Parquet de Hadjout

Un juge d'instruction condamné à 5 ans de prison pour corruption

■ Le tribunal de Hadjout (W.Tipasa) a prononcé lundi une peine de cinq années de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA, à l'encontre d'un juge d'instruction poursuivi pour corruption, a-t-on appris de sources judiciaires.

Par Slim O.

Se référant à l'article 25 de la loi relative à la lutte contre la corruption, le tribunal de Hadjout a prononcé, dans une audience publique, une peine de cinq années de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA, en plus d'un dinar symbolique au profit de la partie civile lésée, à l'encontre d'un juge d'instruction poursuivi pour avoir reçu un pot-de-vin et des privilèges sans y ouvrir droit,

a-t-on expliqué. Le procureur de la République près le parquet de Hadjout avait requis la peine maximale, soit 14 années de prison ferme contre le prévenu, qui a rejeté toutes les accusations retenues contre lui, arguant que toute l'affaire est un complot ourdi contre lui.

Cette affaire remonte à mars dernier, lorsque l'avocate Y.Y relevant du barreau de Blida, a introduit une plainte auprès de la cour de Tipasa, dans laquelle elle a accusé un juge d'instruction

de la première chambre près le tribunal de Koléa, de lui avoir exigé la somme de 350 000 DA, en contrepartie de l'obtention d'une nullité de citation au profit de son mandant, dans une affaire de faux et usage de faux.

Suite à quoi une souricière a été tendue au juge d'instruction, qui fut arrêté en flagrant délit de réception d'un pot-de-vin dans son bureau, sis au siège du tribunal de Koléa.

S. O./APS

Impliqués dans divers crimes

Arrestation de 42 suspects à Alger

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 42 suspects dans la wilaya d'Alger, impliqués dans divers crimes dont détention et trafic de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les forces de sécurité relevant de la wilaya d'Alger ont mené, dans plusieurs quartiers, notamment dans les points noirs et les lieux suspects de la capitale, des descentes qui

se sont soldées par l'arrestation de 42 individus impliqués dans divers crimes, dont détention, trafic de drogue et de psychotropes, ainsi que port d'armes prohibées», précise la même source. «Ces descentes ont également donné lieu à la saisie d'une importante quantité de kif traité et de psychotropes (quantité non précisée), ainsi que de 19 armes blanches de différents calibres, utilisées dans des agressions commises contre les citoyens»,

selon le communiqué. Par ailleurs et selon un autre communiqué rendu public par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, les forces de police de la capitale ont arrêté récemment un suspect qui s'adonnait «à la vente illégale d'armes blanches prohibées sur les réseaux sociaux». La même source précise à propos de cette affaire que «l'enquête a été diligentée après que les services de police ont repéré une page sur les réseaux sociaux, dont le propriétaire proposait des armes blanches prohibées. Ce dernier a été identifié, puis arrêté suite à une surveillance minutieuse», précise-t-on de même source. Après perquisition du domicile du suspect, 8 armes blanches prohibées de grand calibre (sabres) et une somme d'argent s'élevant à 13 000 dinars et provenant du trafic, y ont été trouvées, ajoute la même source. **L. O.**

Skikda

Arrestation d'un voleur de... bancs de jardins publics

LES SERVICES de la Sûreté de wilaya de Skikda ont arrêté récemment un trentenaire, repris de justice, pour vol de bancs de jardins publics au centre-ville de Skikda, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «La semaine dernière, les éléments de la police remarquant une poursuite contre un individu par deux autres personnes en direction du siège de la Sûreté, ont découvert que le premier

était en train de voler les planches des bancs de jardins publics au niveau d'un quartier du centre-ville», précise le communiqué. La fouille du sac à dos du mis en cause a permis de découvrir une pince qu'il utilisait pour déboulonner les bancs, a ajouté la même source qui indique que le concerné a été présenté devant la juridiction compétente. **R. T.**